



Forces Armées en Guyane

Cayenne, mardi 25 juillet 2017

ARRIVÉE DU PLG « LA RESOLUE »

La Lutte Contre la Pêche Illégale (LCPI) est une mission prioritaire de l'État en Guyane : il s'agit de préserver la ressource halieutique, le patrimoine naturel de Guyane, la filière pêche et la souveraineté de l'État face aux illégaux. Les très bons résultats obtenus en 2016 comme au 1^{er} semestre 2017 témoignent de l'engagement fort de l'État face à ces enjeux.

Dans le domaine maritime, l'Etat et le ministère des armées sont engagés dans la mission stratégique de protection du port spatial européen de Kourou, mais aussi dans la lutte pour la préservation du patrimoine et des richesses maritimes avec des moyens qui sont aujourd'hui en totalité renouvelés avec l'arrivée de « La RESOLUE ».

Pour agir efficacement, il faut des moyens adaptés.

Depuis 2015, l'État s'engage pour la Guyane et pour les pêcheurs guyanais dans le cadre de la LCPI. l'embarcation Relève-Filets (ERF) « LA CAOUANNE » a joué un rôle majeur en privant les pêcheurs illégaux de leur outil de pêche. En 2016, l'ERF a contribué à hauteur de plus de 50% au bilan filets (144 km sur les 274 km au total). L'ERF est désormais à pleine maturité opérationnelle.

2016 a été marquée par l'arrivée du premier des deux Patrouilleurs Légers Guyanais (PLG) « La CONFIANCE », bâtiments de dernière génération, spécifiquement conçus pour la Guyane pour remplacer le patrouilleur P400 « LA CAPRICIEUSE ». Dès ses premières sorties, le PLG a démontré sa totale efficacité dans la lutte contre la pêche illégale en mettant en œuvre de jour comme de nuit des systèmes de détection et de coercition performants.

Le second PLG, «LA RESOLUE», qui remplacera le P400 «LA GRACIEUSE» est attendue le 27 juillet à 09h15 à la base navale du Dégrad des Cannes (BNDDC)

Des objectifs précis

Les objectifs pour 2017 sont les suivants :

- **Renforcer la coopération régionale** avec le Brésil et le Suriname au regard des bénéfices des patrouilles navales conjointes comme celle réalisée les 15 et 16 juillet sur la frontière maritime brésilienne ;

- **Poursuivre la dynamique collective** : actions interministérielles et association des partenaires civils (comité des pêches) à l'objectif commun de lutte contre la pêche illégale et du retour des pêcheurs guyanais dans les zones actuellement tenus par les pêcheurs illégaux ;
- Maintenir le renouvellement des moyens avec l'arrivée de la vedette de la Douane et des embarcations rapides de la gendarmerie maritime pour soutenir l'effort et prolonger les résultats obtenus dans la LCPI ;
- **Sanctuariser les zones maritimes guyanaises** en conduisant des contrôle et des interceptions en mer.

Un premier bilan LCPI 2017 favorable

La LCPI avait enregistré un bilan très positif pour l'année 2016 : avec 39 navires déroutés et 274 kilomètres de filets neutralisés.

En 2017 l'effort de répression n'a jamais été aussi fort. Les incursions de pêcheurs illégaux sont en baisse à la suite des opérations renforcées réalisées au premier semestre, qui ont engagé la totalité des moyens maritimes et aériens des forces armées en Guyane (FAG). Aujourd'hui en mer, face aux moyens navals et aériens déployés, les pêcheurs illégaux préfèrent la fuite à l'opposition et abandonnent leurs filets de plusieurs dizaines de kilomètre (repris par l'ERF LA CAOUANNE »

Mais cette efficacité opérationnelle de la LCPI tient d'abord à la mobilisation efficace de l'ensemble des acteurs concernés : les FAG (Marine nationale et Gendarmerie maritime), les Douanes, la gendarmerie nationale, le Service Mixte de Police de l'Environnement, le CROSS –AG, la direction de la mer, les conservateurs des réserves et les pêcheurs de Guyane (notamment le comité des pêches CRPMEM).

Cette efficacité repose également sur les capacités de **multiplier des missions de police déployées** (opérations courantes et opérations avec des renforts de métropole) **sur l'ensemble du littoral Guyanais** (aussi bien à l'ouest qu'à l'est de la zone maritime), **près de la côte comme au large.**

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017
Illégaux arraisonnés	66	65	74	78	72
<i>dont navires déroutés</i>	34	22	35	39	15
Refus d'obtempérer par fuite ou obstruction au contrôle	45	102	76	4	8
Cargaison saisie (kg)	69 500	47 175	86 040	110 275	77137
Filets saisis et/ou détruits (km)	143,7	127,85	156	274	126

Le programme du 27 juillet 2017

- 08h00 : cérémonie de prise de commandement de la base navale du Degrad des Cannes (BNDDC) entre le Capitaine de Frégate Alban MATHIEU et le capitaine de frégate Eric Vigouroux prenant le commandement qui aura lieu à la BNDDC
- 08h45 : embarquement des journalistes présent sur le P400 « La GRACIEUSE » qui partira à la rencontre du nouveau PLG « La RESOLUE »
- 09h15 : accostage de la Résolue à couple de la Confiance ;
- 09h30 : accostage du P400 « La GRACIEUSE » à triple de la Résolue.